

DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Francfort-sur-le-Main, le 5 février 2026

CONFÉRENCE DE PRESSE

**Christine Lagarde, présidente de la BCE,
Luis de Guindos, vice-président de la BCE**

Bonjour, le vice-président et moi-même vous souhaitons la bienvenue à cette conférence de presse.

Nous voudrions tout d'abord féliciter la Bulgarie pour son adhésion à la zone euro le 1^{er} janvier 2026. Nous sommes très heureux d'accueillir le gouverneur Dimitar Radev de la Banque nationale de Bulgarie (*Българска народна банка*) au sein du Conseil des gouverneurs. Le nombre de pays participant à la zone euro, qui a presque doublé depuis 1999, témoigne de l'attrait de la monnaie unique et des bienfaits durables de l'intégration européenne.

Nous allons à présent vous faire part des conclusions de notre réunion.

Le Conseil des gouverneurs a décidé ce jour de laisser inchangés les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE. Notre évaluation actualisée confirme une nouvelle fois que l'inflation devrait se stabiliser au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. L'économie continue de résister dans un environnement mondial difficile. La croissance est soutenue par le faible niveau de chômage, la solidité des bilans dans le secteur privé, le déploiement progressif des dépenses publiques supplémentaires consacrées à la défense et aux infrastructures et les effets bénéfiques de nos réductions passées des taux d'intérêt directeurs. Les perspectives restent cependant incertaines, en particulier en raison des incertitudes entourant les politiques commerciales au niveau mondial et des tensions géopolitiques.

Nous sommes déterminés à assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour définir, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation et des

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : <https://www.ecb.europa.eu>

risques entourant ces perspectives, compte tenu des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Les décisions que nous avons prises aujourd'hui sont présentées dans un [communiqué de presse](#) disponible sur notre site Internet.

Je voudrais à présent décrire de façon plus détaillée comment nous envisageons l'évolution de l'économie et de l'inflation, puis j'expliquerai notre évaluation des conditions financières et monétaires.

Activité économique

L'économie a crû de 0,3 % au quatrième trimestre 2025, selon l'estimation rapide préliminaire d'Eurostat. La croissance a été principalement tirée par les services, en particulier dans le secteur de l'information et de la communication. L'activité manufacturière a bien résisté malgré le contexte défavorable lié au commerce international et aux incertitudes géopolitiques. L'activité dans le secteur de la construction s'accélère, en partie soutenue par les investissements publics.

En dépit d'un nouveau ralentissement de la demande de main-d'œuvre, le marché du travail continue de soutenir les revenus. Le chômage s'est élevé à 6,2 % en décembre, après 6,3 % en novembre. La hausse des revenus du travail et la baisse du taux d'épargne des ménages devraient stimuler la consommation privée. Les dépenses publiques consacrées à la défense et aux infrastructures contribueraient également à la demande intérieure. L'investissement des entreprises se renforcerait encore, les enquêtes montrant notamment que les fonds alloués aux nouvelles technologies numériques augmentent de plus en plus. Cela étant, l'environnement extérieur reste difficile du fait de la hausse des droits de douane et du renchérissement de l'euro au cours de l'année écoulée.

Le Conseil des gouverneurs insiste sur le besoin urgent de renforcer la zone euro et son économie dans le contexte géopolitique actuel. Les gouvernements devraient cibler en priorité la soutenabilité des finances publiques, les investissements stratégiques et les réformes structurelles propices à la croissance. Il reste crucial de libérer le plein potentiel du marché unique. Il est également vital de favoriser une plus grande intégration des marchés de capitaux, en achevant l'union pour l'épargne et l'investissement et l'union bancaire selon un calendrier ambitieux, et de rapidement adopter le règlement établissant l'euro numérique.

Inflation

L'inflation s'est ralentie en janvier, à 1,7 %, contre 2,0 % en décembre et 2,1 % en novembre. La baisse des prix de l'énergie s'est accentuée, à -4,1 %, après -1,9 % en décembre et -0,5 % en novembre, alors que la hausse des prix des produits alimentaires s'est accélérée, à 2,7 %, après 2,5 % en décembre et 2,4 % en novembre. L'augmentation des prix hors énergie et produits alimentaires s'est atténuée, à 2,2 %, après 2,3 % en décembre et 2,4 % en novembre. Le renchérissement des biens s'est légèrement accentué, à 0,4 %, tandis que la hausse des prix des services est revenue à 3,2 %, contre 3,4 % en décembre et 3,5 % en novembre.

Les indicateurs de l'inflation sous-jacente ont peu évolué ces derniers mois et restent conformes à notre objectif d'inflation de 2 % à moyen terme. La progression des salaires négociés et les indicateurs prospectifs, comme l'outil de suivi des salaires de la BCE et les enquêtes sur les anticipations relatives aux salaires, signalent une poursuite de la modération des coûts de main-d'œuvre. En revanche, la contribution à la croissance globale des salaires des versements effectués en sus de la composante des salaires négociés demeure incertaine.

La plupart des mesures des anticipations d'inflation à plus long terme continuent de s'établir autour de 2 %, ce qui soutient l'hypothèse d'une stabilisation de l'inflation autour de notre objectif.

Évaluation des risques

La zone euro continue d'opérer dans un environnement politique mondial volatil. Une nouvelle poussée d'incertitude pourrait peser sur la demande, de même qu'une détérioration de la confiance sur les marchés financiers mondiaux. De nouvelles frictions dans les échanges commerciaux pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement, réduire les exportations et affaiblir la consommation et l'investissement. Les tensions géopolitiques et, en particulier, la guerre injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine, demeurent une source majeure d'incertitude. À l'inverse, les dépenses prévues en matière de défense et d'infrastructures, associées à l'adoption par les entreprises de la zone euro de réformes induisant des gains de productivité et de nouvelles technologies, sont susceptibles de renforcer la croissance davantage qu'attendu, y compris grâce à des effets positifs sur la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs. De nouveaux accords commerciaux et une plus forte intégration de notre marché unique européen seraient aussi de nature à attiser la croissance au-delà des anticipations actuelles.

Les perspectives d'inflation restent plus incertaines que d'ordinaire, en raison de la volatilité de l'environnement politique mondial. L'inflation pourrait être plus faible si les droits de douane réduisaient la demande d'exportations adressée à la zone euro de manière plus importante qu'attendu et si les pays en surcapacité augmentaient encore leurs exportations vers la zone euro. En outre, un euro plus fort pourrait entraîner un ralentissement de l'inflation plus marqué qu'anticipé actuellement. Des marchés financiers plus volatils et plus réticents à prendre des risques pourraient peser sur la demande et ainsi faire également reculer l'inflation. À l'inverse, l'inflation pourrait être plus forte en cas de hausse persistante des prix de l'énergie ou si une plus grande fragmentation des chaînes d'approvisionnement mondiales poussait les prix à l'importation à la hausse, réduisait l'offre de matières premières critiques et accentuait les contraintes de capacité au sein de l'économie de la zone euro. Si le ralentissement de la croissance des salaires s'atténuaît, la hausse des prix des services pourrait se tempérer plus tard que prévu. L'accroissement programmé des dépenses consacrées à la défense et aux infrastructures pourrait également aviver l'inflation à moyen terme. Des phénomènes météorologiques extrêmes et, plus généralement, l'évolution des crises liées au climat et à la nature pourraient conduire à une hausse des prix des produits alimentaires plus importante qu'anticipé.

Conditions financières et monétaires

Les taux d'intérêt de marché ont diminué depuis notre dernière réunion, tandis que les tensions liées au commerce mondial et de nature géopolitique ont provisoirement exacerbé la volatilité sur les marchés financiers. Les taux d'intérêt bancaires appliqués aux entreprises ont légèrement augmenté en décembre, à 3,6 %, contre 3,5 % en novembre, comme le coût du financement par endettement de marché. Le taux d'intérêt moyen sur les nouveaux prêts hypothécaires est encore resté stable en décembre, à 3,3 %.

Les prêts bancaires aux entreprises ont progressé de 3,0 % en rythme annuel en décembre, après 3,1 % en novembre et 2,9 % en octobre. Les émissions d'obligations d'entreprise ont crû de 3,4 % en décembre. Selon notre dernière enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, la demande de prêts des entreprises a légèrement augmenté au quatrième trimestre, notamment pour financer leurs stocks et leurs fonds de roulement. Dans le même temps, les critères d'octroi de prêts aux entreprises se sont encore durcis.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de 3,0 %, après 2,9 % en novembre et 2,8 en octobre, dans le contexte d'une demande toujours en hausse et d'un assouplissement des critères d'octroi.

Conclusion

Le Conseil des gouverneurs a décidé ce jour de laisser inchangés les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE. Nous sommes déterminés à assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour définir, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Nos décisions relatives aux taux directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation et des risques entourant ces perspectives, compte tenu des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

En toute hypothèse, nous nous tenons prêts à ajuster l'ensemble de nos instruments, dans le cadre de notre mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Veuillez consulter la version anglaise pour les termes exacts approuvés par le Conseil des gouverneurs.